



Assemblée générale

Distr. limitée
30 août 2018
Français
Original : anglais

Conférence des Nations Unies de 2018 pour les annonces de contributions aux activités de développement

New York, le 5 novembre 2018

Projet de rapport

A. Ouverture et durée de la session

1. Par sa résolution [45/215](#), l'Assemblée générale a décidé que l'adoption et la signature de l'Acte final de la Conférence seraient remplacées par l'adoption d'un rapport sur les travaux de la Conférence.
2. La Conférence s'est tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies le 5 novembre 2018.
3. La Conférence a été ouverte par [*à compléter*].

B. Participation

4. Ont assisté à la Conférence les représentants des gouvernements des États suivants : [*à compléter*].
5. Ont également participé à la Conférence les représentants des organes, organismes et organisations des Nations Unies, et des institutions spécialisées et apparentées ci-après : [*à compléter*].

C. Élection des membres du bureau

6. À sa séance du 5 novembre, la Conférence a élu par acclamation les membres du Bureau de la Conférence suivants :

Président :
[*à compléter*].

Vice-présidents :
[*à compléter*].



D. Documentation

7. La Conférence était saisie des documents suivants :

a) Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 71/243 de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies en 2018 ([A/73/63-E/2018/8](#)) ;

b) Note du Secrétaire général sur les activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies ([A/CONF.208/2018/1](#)) ;

c) Note du Secrétaire général sur l'état, au 30 juin 2018, des contributions annoncées ou versées pour 2018 lors de la Conférence des Nations Unies de 2017 pour les annonces de contributions aux activités de développement ([A/CONF.208/2018/2](#)) ;

d) Projet de rapport ([A/CONF.208/2018/L.1](#)) ;

e) Renseignements sur les programmes et fonds présentant un intérêt pour la Conférence de 2018.

E. Annonces de contributions

8. La Conférence a entendu les annonces de contributions de plusieurs gouvernements à un ou plusieurs des programmes ou fonds, et pris note du fait que plusieurs gouvernements n'étaient pas en mesure d'annoncer le montant de leurs contributions mais se proposaient d'en informer le Secrétaire général dès que possible après la clôture de la Conférence.
